



## Traité Sota

### Michna 2 - Chapitre 6

אמר עד אחד, אני ראייה שנטמאת לא הייתה שותה. ולא עוד אלא אףלו עבד, אףלו שפחה hei אלו נאמנוין לפוסלה מכתובתה. חמotta, ובת חמotta, וצרתה, ויבמתה, ובת בעלה hei אלו נאמנות: לא לפוסלה מכתובתה, אלא שלא תשתה.

Si un témoin unique disait : « J'ai vu qu'elle s'est souillée », elle ne buvait pas. Et ce n'est rien encore, mais même un esclave, même une servante, voici ceux-ci sont dignes de foi même pour lui faire perdre sa kétouba. Sa belle-mère, la fille de sa belle-mère, sa rivale, sa belle-sœur et la fille de son mari, voici celles-ci sont dignes de foi – non pas pour lui faire perdre sa kétouba, mais pour qu'elle ne boive pas.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)